

Atelier citoyen droits fondamentaux et commerce international

Le libre-échange et la régulation de la globalisation. Éléments de réflexion critique

Bruxelles, 29 octobre 2016

Mehdi Abbas, maître de conférences, Faculté d'Economie de
Grenoble, Université Grenoble-Alpes, PACTE-Cnrs

Introduction

- **De quoi s'agit-il ?**
 - présentation de l'argumentation théorique du libre-échange et de la spécialisation
 - Mise en perspective de l'argumentation vis-à-vis de la globalisation économique et de l'anthropocène
 - Dimensions institutionnelle et réglementaire de l'argumentation du libre-échange (ACR, Accords de l'OMC)
- **Proposition centrale** : les nouveaux équilibres de richesse et de puissance dans une économies sous contraintes climatiques questionne le paradigme du libre-échange de de façon inédite et imposent une réorganisation des rapports économiques et politiques internationaux

Plan

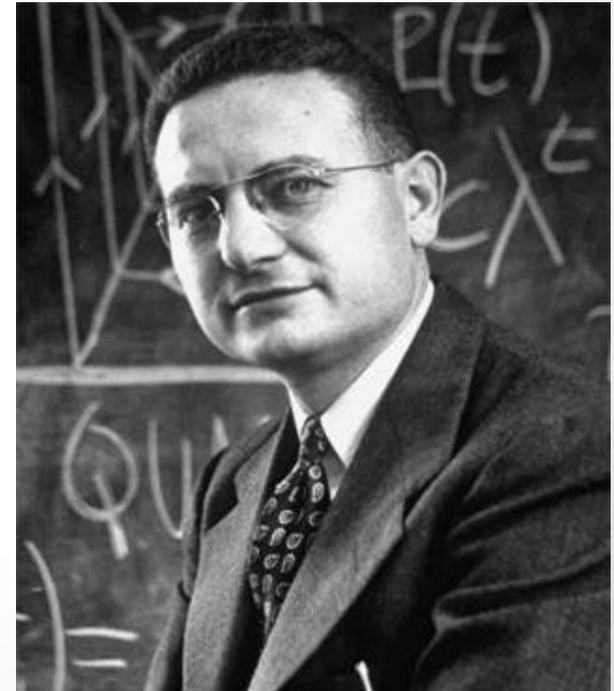
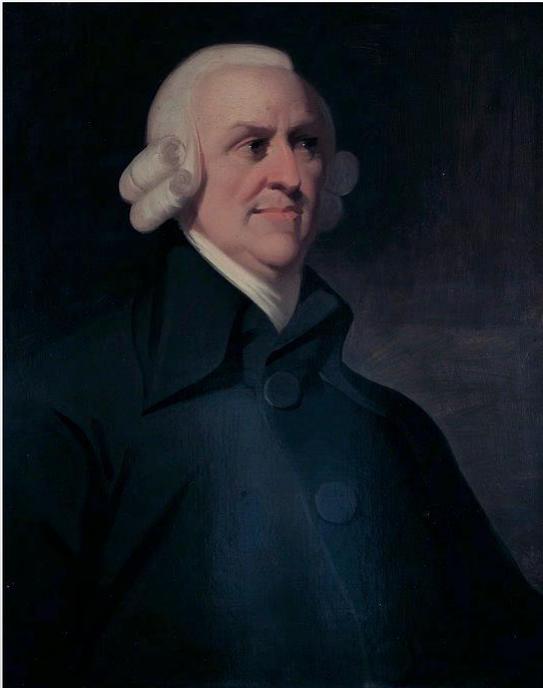
- 1. Les fondements théoriques du libre-échange**
- 2. La généralisation du paradigme du libre-échange**
- 3. Le paradigme du libre-échange et ses limites**
- 4. Les trilemmes du libre-échange généralisé**

Plan

- 1. Les fondements théoriques du libre-échange**
2. La généralisation du paradigme du libre-échange
3. Le paradigme du libre-échange et ses limites
4. Les trilemmes du libre-échange généralisé

1. Les fondements théoriques du libre-échange

- La libéralisation des échanges génère un accroissement du bien-être, une meilleure efficacité productive et une croissance sur le long terme



1. Les fondements théoriques du libre-échange

- La théorie du libre-échange se divise en deux branches :
 - Théorie positive du libre-échange
 - Théorie normative du libre-échange
- Ces deux branches conduisent à deux catégories d'arguments :
 - La théorie des gains à l'échange
 - La théorie de la spécialisation ou des avantages comparatifs

1. Les fondements théoriques du libre-échange

- L'intérêt à l'échange = théorème des prix
 - À partir du moment où les prix nationaux sont différents des prix internationaux, il y a un intérêt à l'échange ; un échange mutuellement avantageux
- L'intérêt à l'échange => gains à l'échange ou gains du libre-échange
 - Le libre-échange = changement dans le système des prix relatifs => ajustements productifs et de consommation
 - Le nouveau système de prix relatifs profitent aux consommateurs ou à certains consommateurs => gains de bien-être

1. Les fondements théoriques du libre-échange

- **La théorie des avantages comparatifs ou de la spécialisation** : les déterminants de la différence des prix
- **La spécialisation** : ajustements productifs de l'économie qui s'ouvre => amélioration de l'efficacité productive de la nation
- **Les gains associés au libre-échange** :
 - Gains de productivité
 - Gains d'efficacité allocative des ressources
 - Gains d'économie d'échelle
 - Gains de bien-être : quantités, prix et variétés des biens
 - Gains de croissance

Plan

1. Les fondements théoriques du libre-échange
- 2. La généralisation du paradigme du libre-échange**
3. Le paradigme du libre-échange et ses limites
4. Les trilemmes du libre-échange généralisé

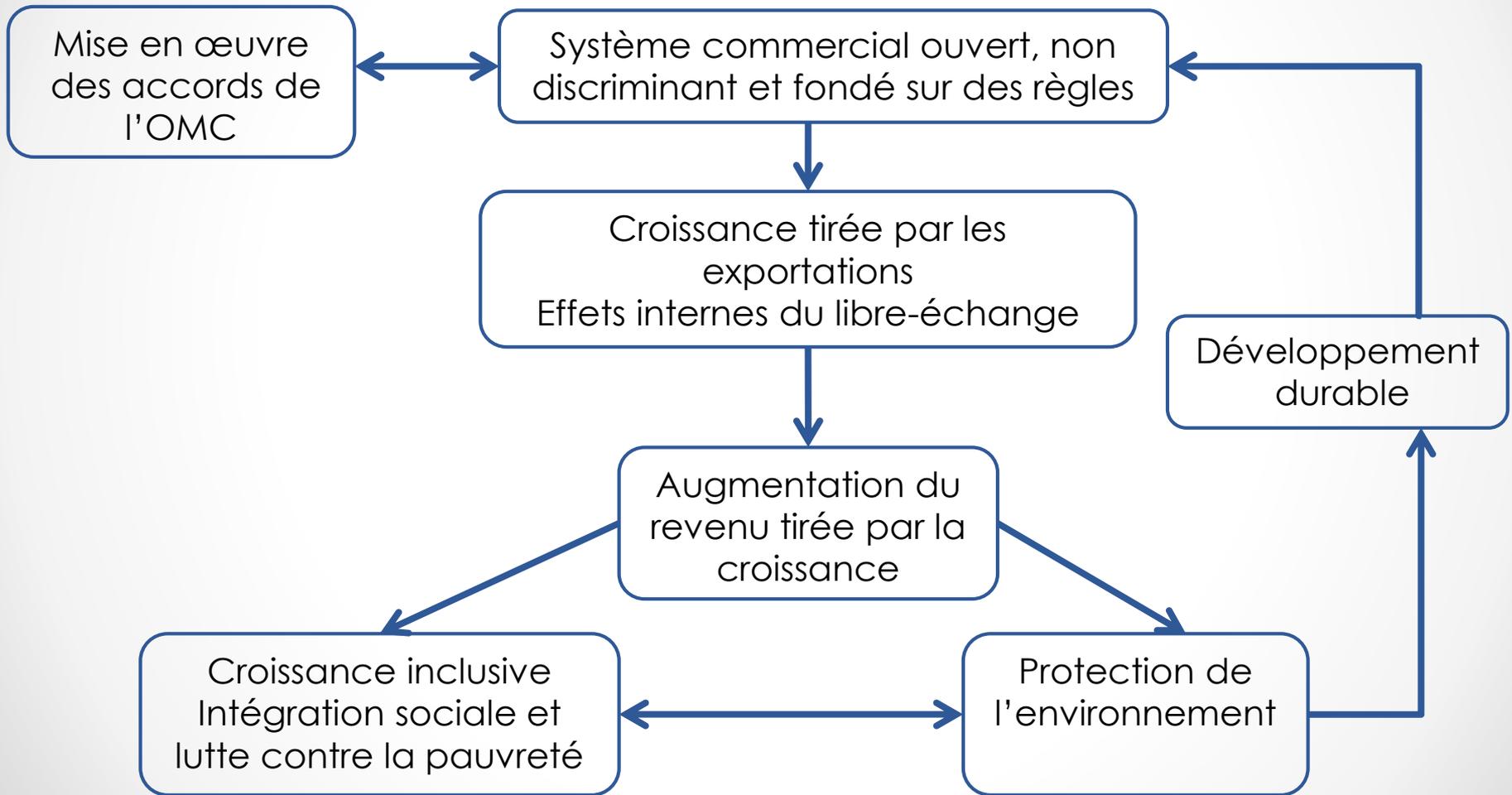
2. La généralisation du paradigme du libre-échange

- Les années 1980 : politiques de libéralisation et de déréglementation
 - Les programmes d'ajustement structurel et le consensus de Washington
 - La dérégulation financière
- La globalisation économique = nouveau régime de concurrence globalisée
 - Passage du libre-échange des biens au libre-échange des facteurs de production
 - Mise en concurrence des modèles sociaux nationaux
 - Grand doublement dans l'économie mondiale (force de travail) => course à la conquête de parts de marché
- 1995 : création de l'OMC

2. La généralisation du paradigme du libre-échange

- **Le régime de l'OMC :**
- **Multilatéralisme** = ouverture réciproque et non discriminante aux échanges internationaux
 - Respect de la clause de la nation la plus favorisée (art. I)
 - Respect de la clause du traitement national (art. III)
 - Interdiction des restrictions aux échanges (art. II & XI)
- **Le régime de l'OMC :**
 - Extension sectorielle de la régulation multilatérale
 - Compétent sur les mesures aux frontières et les mesures par de-là les frontières
 - Toute mesure de régulation est à priori génératrice de distorsions ou de discrimination

2. La généralisation du paradigme du libre-échange.



Plan

1. Les fondements théoriques du libre-échange
2. La généralisation du paradigme du libre-échange
- 3. Le paradigme du libre-échange et ses limites**
4. Les trilemmes du libre-échange généralisé

3. Le paradigme du libre-échange et ses limites

- **Limites endogènes :**
 - Sensibilité des résultats aux conditions des modèles établissant la supériorité du libre-échange
 - Flexibilités des prix, plein-emploi des facteurs, concurrence parfaite, information parfaite, marchés optimaux
 - **Existence de pièges à spécialisation :** toutes les spécialisations ne se valent pas et des situations d'ouverture conduisent à des pertes de bien-être
 - Croissance appauvrissante, syndrome hollandais, existence d'échecs de marché...
 - **Mondialisation et inégalités :** le libre-échange facteur d'inégalités internes en matière de répartition des revenus, de répartition des activités, exclusion spatiale en présence d'économies d'échelle

3. Le paradigme du libre-échange et ses limites

- **Limites exogènes :**
 - Existence d'asymétries et de rapports de forces internationaux
 - Soit absence, soit existence d'une corrélation indéfinie entre libre-échange et croissance
 - Incapacité à intégrer les biens publics (nationaux, internationaux, globaux): biodiversité, climat, diversité culturelle, sécurité collective, etc.
 - Limites dans la prise en charge des externalités environnementales, sociales (lutte contre la pauvreté) mais surtout climatiques

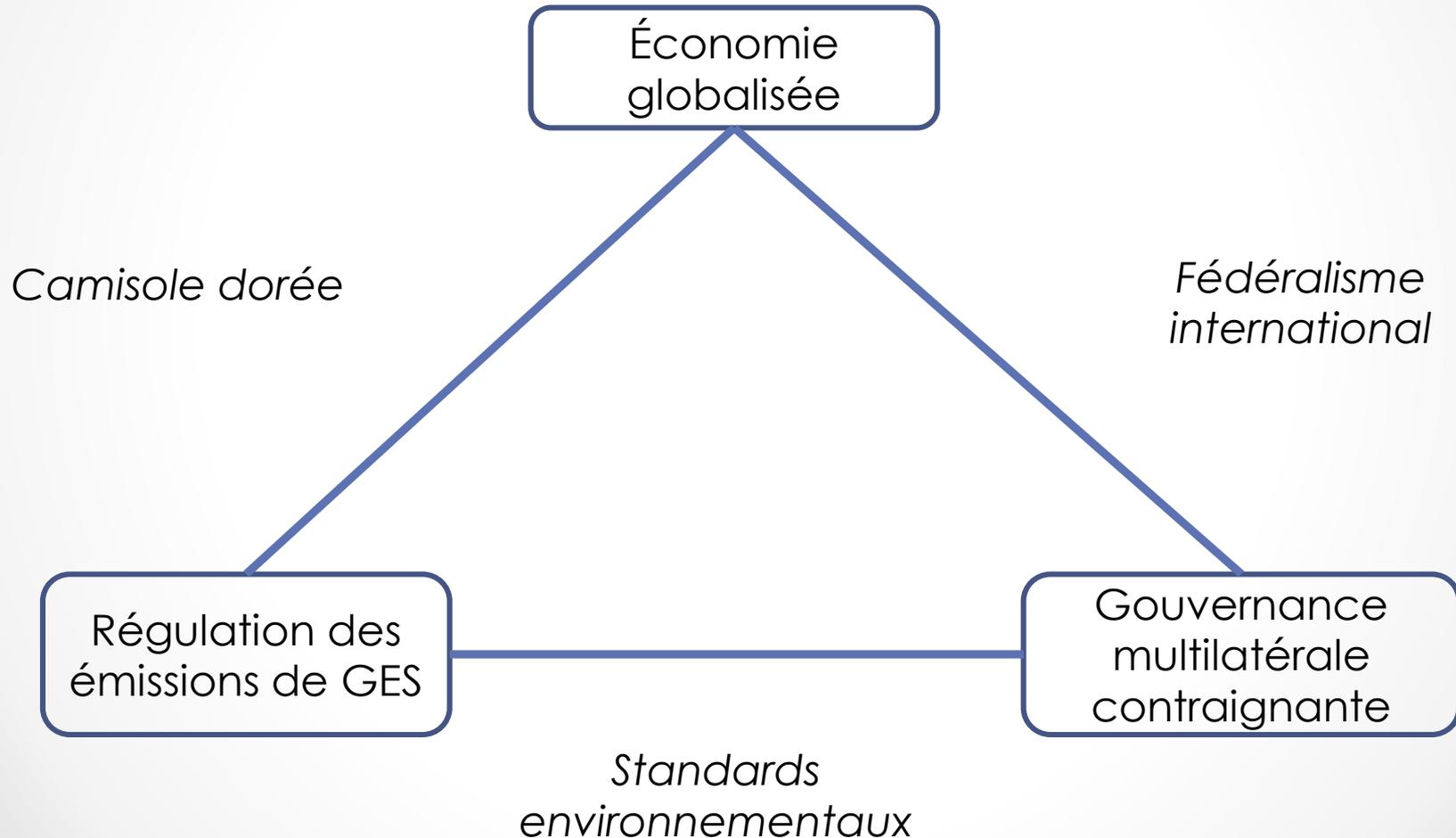
Plan

1. Les fondements théoriques du libre-échange
2. La généralisation du paradigme du libre-échange
3. Le paradigme du libre-échange et ses limites
- 4. Les trilemmes du libre-échange généralisé**

4. Les trilemmes du libre-échange généralisé

- Libre-échange généralisé => économie globalisée
 - réduction de l'autonomie normative et réglementaire
 - Limitation du volontarisme politique (environnement, social, industriel, agricole, etc.)
- **Trilemme du libre-échange** : impossibilité d'obtenir simultanément une économie globalisée, une autonomie politique, réglementaire ou normative et une régulation politique ou gouvernance institutionnelle de la concurrence internationale
- Illustration : politique climatique

4. Les trilemmes du libre-échange généralisé



Conclusion

- Rétablir des marges de manœuvre aux politiques nationales et faire que les ALE respectent les préférences collectives :
 - Établir un régime de concurrence praticable au niveau international
 - Moratoire Nord et Sud sur les accords de libre-échange (CETA, TAFTA, APE, accords bilatéraux, etc.)
 - Opter pour un protectionnisme d'expansion couplé à des dispositifs de compensation internationaux
 - Privilégier la voie multilatérale

MERCI

**POUR VOTRE
ATTENTION !**